

BUDGET ETUDIANT 2024-2025

Le budget indicatif ci-dessous a été établi par l'Université de Genève, à l'exception des frais en lien avec les formations HES. Il décrit la situation d'une personne vivant seule à Genève dans un logement pour étudiant.

Siège mondial de nombreuses entreprises multinationales, Genève abrite quelques 200 organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales et figure parmi les plus importantes places financières au monde. Très convoitée, la ville connaît pour cette raison une pénurie de logements. Les appartements à louer y sont rares et les loyers élevés. Il est toutefois possible de trouver un logement moins coûteux dans les villes françaises voisines, telles que Ferney-Voltaire, Annemasse ou Saint-Julien-en-Genève, reliées au réseau de transports publics genevois.

Pour toute question sur le calcul d'un budget ou sur d'autres aspects de la vie étudiante à Genève, consultez le site du **Pôle Santé Social (PSS)** de l'Université de Genève.

	Total mensuel (CHF)	Total annuel (CHF)	
Taxe d'études (taxe d'écologie)	84.-	1000.- (500.- / semestre)	Pour les étudiant-e-s non bénéficiaires d'un accord d'échange. <u>Important</u> : Dès la rentrée 2025-2026, la taxe d'études semestrielle sera de CHF 700.- pour les étudiant-e-s suisses (y.c. les étudiant-e-s ayant leur domicile fiscal en Suisse ou ayant le statut de frontalier, ici pour les détails sur le coût des études) et de CHF 1050.- pour les étudiant-e-s étrangers.
Frais d'études (matériel, support, ordinateur etc.)	80.- à 250.-	960.- à 3600.-	Montant variable en fonction de la filière de formation.
Taxe fixe semestrielle	13.- (75.- /semestre)	150.-	
Loyer: résidence universitaire (locaux partagés)	550.-	6600.-	https://www.hesge.ch/geneve/publics/etudiant-e-s/affaires-etudiantes#vie_pratique_formalites

Loyer: résidence universitaire (appartement)	700.-	8400.-	https://www.hesge.ch/geneve/publics/etudiant-e-s/affaires-etudiantes#vie_pratique_formalites
Assurance maladie	119.-	1'428.-	Pour les étudiant-e-s au bénéfice d'un permis B formation. En effet, ces derniers-ères peuvent s'assurer auprès d'une compagnie d'assurance internationale dont les cotisations sont moins élevées (pour les moins de 30 ans) par rapport aux propositions des compagnies suisses d'assurance maladie. Après 30 ans, le montant est de CHF 177 par mois. <i>Etudiant-e-s UE</i> : peuvent conserver leur assurance et obtenir une carte d'assurance européenne. <i>Etudiant-e-s hors-UE</i> : doivent souscrire à une assurance suisse si pas de couverture équivalente à celle d'une caisse-maladie suisse.
	372.-	4'464.-	Pour les étudiant-e-s suisses ou affilié-e-s d'office. Après 25 ans, le montant est de CHF 483 par mois.
Transports publics	45.-	450.-	Après 25 ans, le coût de l'abonnement est de CHF 70 par mois.
Entretien	1'000.-	12'000.-	L'entretien comprend l'alimentation, l'argent de poche, l'habillement, l'électricité, le téléphone, l'entretien du ménage, les soins corporels, d'hygiène et autres.
Franchise d'assurance et frais médicaux	33.-	400.-	Voir les conseils de l'Université de Genève à ce sujet dans la rubrique <i>Etablir mon budget</i> .
Total	1924.- à 2244.-		Pour les étudiant-e-s au bénéfice d'un permis B formation.
	2177.- à 2497.-		Pour les étudiant-e-s suisses.